



## Québec : Mythes répandus sur la centrale nucléaire Gentilly-2

Le MSQN appelle les libéraux et les opposants au calme et à la responsabilité

Par [Sortons le Québec du nucléaire](#)

Mondialisation.ca, 27 septembre 2012

Région : [Le Canada](#)

Analyses: [LE QUÉBEC, Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

**Trois-Rivières, le 26 septembre 2012** — Le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* appelle les opposants au démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly-2 au calme et à la modération. « Par leurs ultimatum, leurs images déconnectées de la réalité et par la présentation caricaturale des conséquences de la fermeture les notables locaux, le syndicat, le lobby nucléaire et le Parti libéral tentent d'exercer une pression induite sur le gouvernement Marois et de manipuler l'opinion publique. Le gouvernement a pris une bonne décision, qui va dans l'intérêt de tous les Québécois », a déclaré Christian Simard, de Nature Québec. « Le fait demeure que la centrale Gentilly-2 est coûteuse, inutile et sa gestion risquée. Cette centrale a déjà produit plus de 2 500 tonnes de déchets hautement radioactifs, que nous léguons aux générations futures. Il faut mettre fin à cette situation », ajoute-t-il.

### **Mythe 1 La sécurité de Gentilly-2: « Pas plus dangereux que de conduire une voiture » (Yves Lévesque, maire de Trois-Rivières) - « Plus sécuritaire ouvert que fermé » (SCFP)**

Le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, a déclaré cette semaine que faire fonctionner une centrale nucléaire « *n'était pas plus dangereux que de conduire une voiture* » et, du même souffle, a appelé « au renversement du gouvernement ». Ce genre de déclaration, dans la lignée des « *On va s'éclairer à la chandelle* » (Michel Arsenault, FTQ) ou « *C'est impossible qu'une centrale nucléaire explose* » (ancien maire de Bécancour), rabaisse le débat. « On doit rappeler que la catastrophe de Fukushima (où il y a eu explosion...) a provoqué la création d'une zone d'exclusion totale de 20 kilomètres et qu'il est faux de prétendre qu'au Québec nous sommes à l'abri d'une telle éventualité. De plus, une centrale en opération émet quotidiennement dans l'environnement une quantité importante de radionucléides qui ne sont pas sans effets pour les humains et les habitats essentiels à leur existence », rappelle Michel Duguay, physicien nucléaire. « Et que dire de la déclaration du SCFP, qui juge que la centrale Gentilly-2 serait plus sécuritaire ouverte que fermée ? Sinon qu'elle heurte le sens commun », ajoute Pierre Jasmin des Artistes pour la Paix.

### **Mythe 2 : « Le démantèlement sera plus cher que la réfection »**

Sans aucun document à l'appui, les opposants déclarent que la fermeture et le démantèlement de Gentilly-2 coûteront plus cher que sa réfection. On veut simplement rappeler ici qu'à la note 13 de ses états financiers 2011, Hydro-Québec évalue à 729 millions le démantèlement et la disposition du combustible de Gentilly-2, alors que le coût de la réfection ne se ferait pas en bas de 3 milliards \$ (<http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/gentilly-2/201204/20/01-4517217-pas-moins-de-3-mill>)

[iards-pour-gentilly-2.php](#)). De plus, on ne peut pas vraiment opposer les coûts de démantèlement aux coûts de réfection, car il faudra un jour ou l'autre déclasser Gentilly-2 et que ces coûts ne pourront être évités. Les repousser d'une vingtaine d'années, advenant une réfection, n'aurait pour effet que de les accroître.

Un autre épouvantail économique vient de surgir : Hydro-Québec devra inscrire immédiatement une perte à ses états financiers advenant la fermeture de Gentilly-2 ce qui affectera le dividende versé au gouvernement. En créant une Société Québécoise de démantèlement de Gentilly-2, cette situation pourra être évitée. Pour André Bélisle de l'AQLPA « Il faut voir le démantèlement de Gentilly-2 comme une occasion magnifique de développement d'expertise, non seulement dans le démantèlement de centrales, mais également en conservation et en efficacité énergétique, en nouveaux modes de production d'énergie et en robotique. Au lieu de développer une énergie chère et toxique, dont le prix s'élève en Amérique du Nord entre 15 et 20 sous le kilowatt/heure, pourquoi ne pas s'orienter vers des choix d'avenir ? ».

### **Mythe 3 : Une catastrophe pour l'économie locale et l'emploi**

Au lieu de pronostiquer une catastrophe économique pour la région, les chambres de commerce devraient s'informer et lire l'étude commandée par Hydro-Québec sur les impacts d'une fermeture de Gentilly-2 qui dit qu'une « perte annuelle de près de 13 millions est prévue pour les fournisseurs régionaux de Gentilly-2 » (<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gentilly-2/documents/DA8.pdf>, page i). Ces pertes seront largement compensées par le fonds de diversification de 200 millions \$ annoncé par le gouvernement. Il en va de même pour les pertes d'emploi directes, quand on sait que plus de 90 % des employés de la centrale ont la sécurité d'emploi et pourront en bonne partie être réaffectés au démantèlement.

### **L'ultimatum des libéraux : une position irresponsable**

Au lieu de poser des ultimatums, comme de sommer le gouvernement de rencontrer le comité stratégique régional, et de rouler des mécaniques dans un contexte de gouvernement minoritaire, le Parti libéral devrait tenir compte du fait que le Québec est en période de surplus énergétique et placer le bien commun avant les petites stratégies partisanses. « Dans ce contexte et en regard des risques liés au nucléaire, la seule solution sensée demeure le déclassement de Gentilly-2 et la diversification de l'économie régionale », mentionne Karel Mayrand de la Fondation David-Suzuki.

### **La CAQ semble opérer un virage salutaire mais connaît peu le dossier**

Après avoir qualifié d'« irresponsable » la non réfection de Gentilly-2, la Coalition avenir Québec semble se repositionner et veut maintenant attendre les chiffres avant de se prononcer. Toutefois, Monsieur Bonnardel semble souhaiter que la centrale continue de fonctionner pendant l'exercice de réflexion, ignorant sans doute qu'elle est présentement en arrêt et que son permis ne lui permet pas d'être en fonction après le 31 décembre 2012... *Sortons le Québec du nucléaire* note avec intérêt que l'économiste Claude Garcia, près de certains éléments de la CAQ, s'oppose fortement au projet de réfection.

En terminant, le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* réitère son appui à la décision du gouvernement Marois et demande aux intervenants économiques de cesser de semer la peur par des affirmations non fondées et de fausses informations..

***Le mouvement Sortons le Québec du nucléaire a été créé en août 2008 à la suite de l'annonce du projet de réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2. Le mouvement a pour objectifs de sensibiliser et de mobiliser les citoyens et les décideurs politiques concernant l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et environnementaux touchant la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2.***

**Information :** Christian Simard, Nature Québec, 418-928-1150, [direction@naturequebec.org](mailto:direction@naturequebec.org)

Michel Fugère, Mouvement Vert Mauricie, 819-532-2073, [mfugeremvert@sympatico.ca](mailto:mfugeremvert@sympatico.ca)  
Philippe Giroul, mouvement *Sortons le Québec du nucléaire*, 819-377-3810, [msqng2@yahoo.ca](mailto:msqng2@yahoo.ca)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Sortons le Québec du nucléaire](#), Mondialisation.ca, 2012

---

Articles Par : **[Sortons le Québec du nucléaire](#)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)